

Le Brasseur Syndical




Retrouvez-nous sur le Web
Au : www.sttbl.ca

Le Syndicat des travailleuses et des
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 4, # 11
Novembre 2007

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

Date de tombée
Prochain numéro:

Décembre 2007

Écrivez-nous!

Dans ce numéro:

Malade restez chez vous.....	1
En bref	1
Maslow & Labatt	2
Nouvelle adresse internet.....	2
Nouveaux permanents.....	3
Conseil syndical.....	3
Convocation assemblée générale.....	3
Photo de chasse.....	4
Sudoku.....	4
Sommaire des griefs actifs.....	4
Caricature.....	4

Malade ? Restez donc chez vous !

On connaît bien les effets nuisibles de l'absentéisme sur la productivité, mais beaucoup moins ceux du présentéisme, c'est-à-dire l'acharnement à se présenter au travail même malade. « Vous ne le savez peut être pas, mais votre productivité en souffre, » affirme Iris Grennwald, une omni-praticienne de l'Ontario.

Pourquoi s'obstine-t-on ? « On se sent obligé pour des raisons financières, pour ne pas laisser tomber les collègues ou parce qu'on craint un licenciement », dit-elle.

ment », dit-elle.

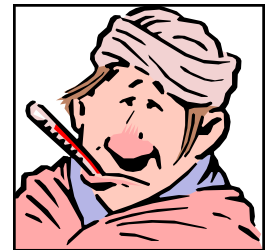
Or une étude de l'Université Cornell indique que c'est la baisse de productivité du salarié malade qui coûte cher à l'entreprise, non ses frais médicaux. Les travailleurs doivent comprendre qu'en se rendant au travail quand ils sont malades ils risquent de contaminer leurs collègues et de les obliger à s'absenter.

« Le présentéisme, conclut Iris Grennwald, contribue à l'absentéisme. »

Ses suggestions: tenez-

vous loin des malades, lavez-vous les mains pour ne pas ramasser leurs microbes et prenez une journée de congé quand vous ne vous sentez pas bien.

Vous récupérerez plus vite, et l'entreprise ne s'en portera que mieux



Source: Stuart Foxman
Sélection Reader's Digest
Août 2007

EN BREF »

76% des patrons préfèrent que leurs employés restent chez eux s'ils sont malades, mais 46% des salariés n'ont pas pris de congé de maladie en 2005 et 35% se sentent coupables quand ils le font.

Source: enquête de Decima pour Benylin (2006)

Maslow & Labatt deux choses incompatibles !!!

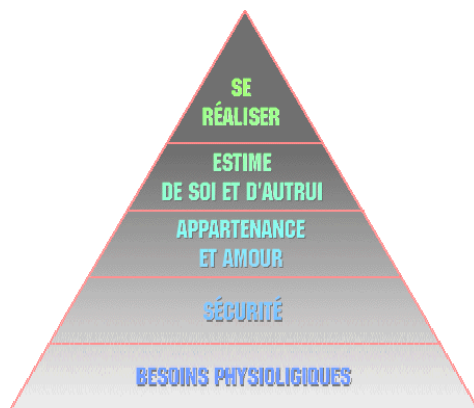
John Kinder Labatt, vous connaissez? Bien sûr que oui. C'est le fondateur des brasseries Labatt, notre employeur.

Et Abraham Maslow, vous le connaissez? Probablement que non. Si vous avez fait quelques cours de philo et/ou formation quelconque en relations industrielles à l'université ou au CEGEP, ça vous dit peu être quelque chose. En fait, c'est lui qui a créé la pyramide de Maslow qui définit les besoins physiques et psychiques des êtres humains.

Quel est le lien entre lui et Labatt? Il y en a eu un pendant des années, mais plus maintenant, c'est ce qui explique beaucoup de choses au niveau de notre façon de voir les choses contrairement à la direction de Labatt.

Rappelons d'abord les fondements de la pyramide de Maslow. C'est une pyramide avec 5 niveaux. Le niveau 5 étant la base et le niveau 1 étant le sommet. Le principe est simple, il faut combler les besoins d'un niveau inférieur avant de pouvoir combler un niveau supérieur.

Voici la pyramide en question;



De quelle façon ces niveaux de satisfactions s'appliquent-ils chez Labatt?

Niveau 5 : Besoins physiologiques.

Il s'agit des besoins de base. Se nourrir et se loger. Labatt n'y a pas grand-chose à y voir, à moins qu'on perde notre job ! Ça inclut les fermetures d'usine comme Saskatoon, Toronto. Pas Montréal... pour l'instant!

Niveau 4 : Sécurité.

C'est là que notre salaire et nos avantages sociaux comptent. On peut se permettre d'acheter une maison, prendre des REER et ainsi se bâtir une certaine sécurité physique et financière. Lorsqu'il y a un renouvellement de contrat comme Halifax, c'est à ce niveau dont ça se passe.

Niveau 3 : Appartenance

C'est à ce niveau qu'il nous a déjà été important d'appartenir à la famille Labatt. Maintenant ce n'est plus vraiment le cas. Interbrew, Inbev etc... ce ne sont plus que des titres boursiers...

Niveau 2 : Estime de soi

C'est à ce niveau qu'on s'est déjà senti impliqué dans des projets. Maintenant, c'est presque toujours de la sous-traitance. Pour le peu qu'on est impliqué, c'est de moins en moins motivant.

Niveau 1 : Se réaliser

C'est le summum de la réalisation de notre projet et ambition. Soyons réalistes, ça n'a jamais été le cas chez Labatt.

Après avoir lu le lien qui existe entre Maslow et Labatt, vous comprendrez assez facilement qu'il fut un temps où plusieurs (y compris moi) étions rendu au niveau 2. Aujourd'hui, nous avons peine et misère à satisfaire le niveau 4. Il ne faudrait donc pas s'étonner si on perd notre envie d'appartenance (niveau 3) ou d'implication dans des projets (niveau 2) pendant que la Cie ne respecte même pas notre convention collective (niveau 4).

On peut comprendre qu'avec le monde des affaires actuelles qu'il y ait des remises en question et négociations à différents niveaux de la pyramide. Il n'en demeure pas moins que tant et aussi longtemps que la Cie va essayer de gruger dans notre niveau 4... les autres niveaux perdent leurs importances.

Claude St-Onge.

***Prenez note que nous avons
changé d'adresse internet :***

Notre nouvelle adresse est le

WWW.STTBL.CA

Pour ce qui est des nouveaux permanents

Voici la liste des salariés qui sont passés permanent depuis le mois de mai 07 qui n'a pas été inscrit dans le journal syndical par oubli et non volontairement de plus il n'y a pas eu d'édition du journal en août et septembre.

Amyot, Jonathan	Empaquetage	01-05-07
Bisson, Sylvain	Empaquetage	20-05-07
Dubuc, Alain	Empaquetage	01-07-07
Breault, Mario	Entrepôt CMM	01-08-07
Nicholson, Patrick	Entrepôt CMM	01-08-07
Belzile, Jean-François	Entretien	20-08-07
Champoux, Michael	Entretien	20-08-07
Bacon, François	Brassage	01-09-07

Félicitation à tous.

Je m'excuse personnellement pour les inconvéniants.

Robert Daneau V.P. à l'Information

Convocation

assemblée générale

Date : Dimanche, le 25 novembre 2007

Heure : 9 h 00 à 12 h 00

Lieu : Sous-sol de l'église, 448 Trudeau, LaSalle
(coin Trudeau et Clément)

Ordre du jour

Mot de bienvenue ;
Ouverture de l'assemblée ;
Appel des officiers ;
Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
Minute de silence ;
Bilan du trésorier ;
Rapport du président ;
Présentation Santé-Sécurité; (loi C-21)
Rapport des vice-présidences ;
Varia ;
Levée de l'assemblée.

Départ à la retraite

Yvon Savage (oct.07)
Gilles Jarry (nov.07)
Denis Tougas (nov.07)

Nouveau permanent

Claude Décarie (nov.07)

Conseil syndical

Rencontre du conseil syndical le 27 octobre 2007.

Conformément aux statuts et règlements du syndicat le conseil syndical s'est rencontré à la salle Michel Chartrand de la CSN pour discuter de divers sujets :

- Suivi sur l'Alliance des Ouvriers brassicoles du Canada
- Présentation de la loi C21 par Sylvain Le Riche
- Rapport financier pour la période des neuf premiers mois de l'année.
- Rapport de chaque Vice président.
- Préparation de l'assemblée générale qui devrait être le 25 nov. 07 (surveiller les tableaux syndicaux)
- Et plusieurs autres sujets.

Lors de cette rencontre plusieurs délégués ont remarqué que depuis quelque temps des gestionnaires ou responsables semble vouloir blâmé le syndicat concernant des problèmes reliés aux relations de travail et procédure de travail, alors s.v.p. si vous entendez certaines rumeurs ou médisance, veuillez vous entretenir avec un de vos représentants syndicaux afin de valider l'information reçue.



Collaborateurs:

Comité journal:

Dany Richard
Alain Belanger

V.P. à l'information:
Robert Daneau

Impression:
Imprimerie C.S.N.

SUDOKU

712

		8				1
			5	2	4	
	5		9	3		8
2	5	3				
	6		8		7	
	9	6		4	2	
		6	1	7		
	4		2	5		
3				8		

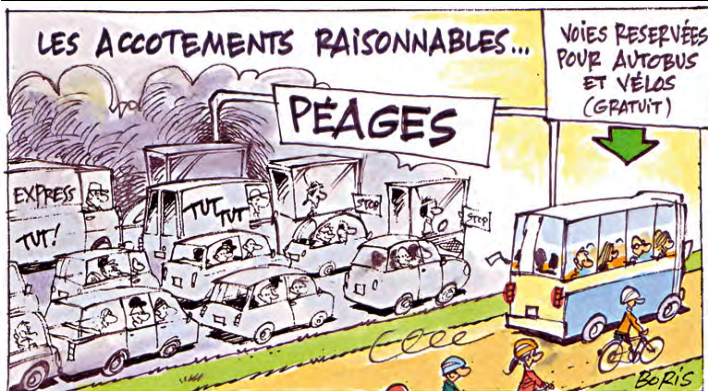
Niveau de difficulté : Facile



Belle prise

Michel a tué cette bête à l'arc à environ quinze pieds de lui, ça l'air qui avait hâte qui tombe. Félicitation Mike pour la belle prise.

CARICATURE



Le Brasseur syndical

Sommaire des griefs actifs Par département

Département	Griefs Actif	Dépôt 3ie		
		Dépôt 2ie Étape	iem Étape	Dépôt Arbitrage
Brassage				
Conciergerie				
Emballage	42	23	16	3
Entretien	62	9	35	18
Garage				
Lavage et vérification				
Livraison	19	1	11	7
Manutention CMM	52	11	37	4
Manutention Usine	23	8	7	7
Magasin Central	5	1	3	1
Autre Chauffeur	2	2		
Usine de Filtration	1	1		
Tous	13	5	6	2
TOTAL	219	61	115	42

Bonne nouvelle nous avons 56 griefs de moins comparativement au mois d'août 2007. Continuons notre bon travail, Un bon pas dans la bonne direction.

Dans la semaine du 29 octobre nous avons réglé avec l'employeur 22 griefs concernant l'article 1.5 à l'emballage une somme de 2000.00 \$ sera versée dans un compte épargne étude pour les enfants de Pierre Pouliot, étant donné qu'il s'agit en grande majorité de grief syndical, et que personne n'était brimé monétairement.

Cette initiative pour aider les enfants de Pierre (notre confrère temporaire qui est décédé) fut amorcée au département de la livraison où une somme de 3000.00 \$ doit être versé aussi en règlement de grief à la livraison plus une somme de 1300.00 \$ qui avaient été amassés lors d'une collecte au décès de Pierre. Donc un montant total de 6 300.00 \$ dollars sera déposé dans un compte épargne étude afin d'aider les enfants de Pierre.

Beau geste de solidarité.